

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 17 (1933)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 17^e ANNÉE

N° 3

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1933

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

La vie est belle pour ceux qui savent voir les miracles de la nature et les bien interpréter.
Dr Krafft.

POUR GAGNER LA JEUNESSE.

Toute tendance spirituelle, a-t-on dit, qui veut durer, doit gagner la jeunesse à sa cause.

Les principes inculqués à l'âme juvénile continuent à agir chez l'adolescent et l'adulte. Or, on a constaté que les enfants accueillent avec un enthousiasme tout particulier l'idée de protéger la nature et ses créatures. Encore en étroit contact avec la nature et sympathisant avec tous les êtres animés, l'enfant manifeste contre toutes les brutalités, dont ils sont victimes, une indignation plus spontanée et plus vigoureuse que ses aînés. Le devoir de protéger des faibles sans défense éveille chez le garçon des sentiments chevaleresques, chez la fillette des sentiments maternels. Tous se sentent obligés, tous deux entrent en lice pour la bonne cause avec cette impulsivité qui fait le charme des réactions enfantines.

Mais, sollicitée de toutes parts, la jeunesse est oublieuse. Il faut constamment, avec une sage modération, la rappeler à ses devoirs, lui montrer les occasions d'agir. Telle est en particulier la tâche des parents et des maîtres. C'est pourquoi, de tout temps, la Ligue suisse pour la protection de la nature s'est efforcée d'intéresser à sa cause l'école et, par son intermédiaire la famille. Ses appels ont trouvé un accueil souvent favorable, mais malheureusement, jusqu'ici les moyens lui manquaient pour déployer son action avec l'ampleur nécessaire à l'obtention de résultats vraiment féconds.

Or aujourd'hui, elle a la grande satisfaction de pouvoir annoncer que, ces années prochaines, elle sera à même de développer largement son action auprès de la jeunesse. En effet, d'accord avec le Conseil fédéral, le Comité de la Fête nationale a attribué le produit de la collecte du 1^{er} août 1933 à la Ligue suisse pour la protection de la nature et à la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque.

Prenez acte de cette résolution, la Ligue Suisse pour la protection de la nature a décidé que toute la part qui lui reviendra sera employée à intensifier son activité pédagogique dans son ensemble, depuis les tout petits jusqu'aux étudiants des Universités. Comme on ne saurait inculquer trop tôt aux enfants le respect et la protection des animaux et des plantes, on les leur suggérera dès l'école enfantine par des cartes illustrées en couleur. Pour les années de l'école populaire, on éditera des feuilles d'images richement illustrées, tandis que pour les années supérieures on distribuera une publication dont plusieurs numéros ont déjà paru: les Feuilles suisses de la jeunesse pour la Protection de la nature, et en particulier le manifeste bien connu: Le jeune Protecteur de la nature, qui, à la demande du Conseil fédéral, a déjà été examiné par la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique, et a été trouvé propre à être mis en usage dans l'enseignement. En outre, dès 1933 à chaque fête de Pâques, la Ligue fera paraître une revue destinée à la jeunesse: Le jeune ami de la Nature, qui sera distribué gratuitement à tous les enfants de moins de 14 ans, membres de la L.S.P.N. Il y a longtemps que se faisait sentir le besoin d'un organe semblable, susceptible d'instruire et de relier entre eux les adeptes de notre cause. Les élèves les plus âgés ne seront pas oubliés. Dans ce domaine, les 21 brochures déjà parues dans la Bibliothèque de la jeunesse pour la protection de la nature pourront rendre d'excellents services. Enfin la Bibliothèque instructive pour la protection de la nature en Suisse (à l'usage du corps enseignant), dont, faute de moyens, il n'a paru que quatre numéros, pourra aussi être continuée.

Il s'agit donc d'une action de grande envergure, méritant la participation de tous les amis de la nature et de la jeunesse. C'est pourquoi nous adressons à tous nos lecteurs, et plus spécialement à chacun de nos membres, cette instante demande: "Aidez-nous à accomplir auprès de notre jeunesse cette tâche si riche en promesses. Faites en sorte que, dans le cercle de vos connaissances, la collecte du 1^{er} août trouve des coeurs largement ouverts; communiquez-nous vos idées et vos propositions; indiquez-nous les amis généreux qui seraient prêts à subventionner la distribution gratuite de nos publications aux écoles, aux homes et aux salles de lecture scolaires. Quoi que vous fassiez, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude. Nous devons gagner la jeunesse, car celui qui a pour lui la jeunesse, a pour lui l'avenir.

Le temps presse!

Amis clairvoyants, aidez-nous sans tarder!

Pâques 1933.

L.S.P.N.

A PROPOS DE LA VIPÈRE.

Cette année, dès la fin de mars, les journaux ont signalé, surtout dans la région du Pied du Jura, le réveil printanier des vipères suivi de très nombreuses captures de ces ophidiens dont la morsure peut avoir une issue fatale. Chacun le sait, mais ce que beaucoup de gens ignorent c'est le rôle utile que joue ce serpent dans l'économie de la nature. Rollinat, le fameux ophéologue, disait: "Si elle dévore quelques lézards, si elle s'attaque aux couvées d'oiseaux nichant à terre, en revanche elle détruit une quantité énorme de petits rongeurs, campagnols et mulots, aussi devrait-on la respecter, si l'on n'avait à redouter les graves conséquences de sa morsure."

R.

OISEAUX MIGRATEURS. ⁽¹⁾

(SUITE)

Janvier 27, Chant de la mésange charbonnière sur le Crêt, à Neuchâtel.

Février 3 & 5, au Signoble, dès cette date, chant général de cette lardère - 5, chant du pinson, au Tal-de-Travers; dès le 15, chant au Signoble - 15, sur la Forêt (Boudry), petit vol d'alouettes des champs - 20, première audition du chant du merle à Neuchâtel, puis à Colombier - 20, 25 entendu le roucoulement des ramiers, dans le vallon du Mercadasson, près Boudry - 23, un volier de sansonnets chantant dans les vieux tilleuls du haut des Allées (Colombier) - 25, cris de la chonette chevêche à Reuse (Boudry).

Mars 11, M. Ch. Perrin, observe deux jaseurs de Bohême, derrière l'Hôtel de la Tourne. Vers le 12, l'on remarque que les foulques macroules ayant hiverné de la baie d'Auvernier à celle de l'Évole, disparaissent en ordre dispersé, on se poursuivent au vol, on encore sont et viennent bien nettement par couple; quelques jours plus tard ces échassiers se sont envolés dans la direction du N-E; sauf quelques couples sédentaires - 28, entendu le chant du rouge-queue titijs à Cortaillod et au Bas-de-Sachet; le 29, à Colombier et à Auvernier - Les mouettes rieuses adultes, reconnaissables à leur capuchon brun-foncé ont émigré vers leurs places de nichée - 31, Apparition du milan brun, près de Serrières.

Avril 5, chant du pouillot siffleur, dans les arbres des bords de la baie d'Auvernier - 12, chant du rossignol de murailles et du serin ceri, près d'Auvernier, à la Saulneraie et aux Allées (Colombier) - 14 et 15, le pouillot réloce fait entendre ses rigoureux, "dihp-dalp", vers le port de Colombier. Sa faurette à tête noire chante dans la pépinière des Allées. A Serrières, entendu le chant du chardonneret.

Le 21 mars, on signalait, à Auvernier, le passage de quelques hirondelles rustiques. En avril, leur présence est remarquée à plusieurs reprises; mais dès le 1 mai, elles ont pris possession de leurs stations d'été. -

Mai 4, 5, les martinets, les hirondelles de fenêtre et les gobe-mauches gris sont là.

A suivre.

Observé.

PIES ET LIÈVRE. Au début de février dernier, des promeneurs dérangés, dans les champs, un lièvre sommeillant au creux d'un sillon. L'animal aperçu, s'enfuit, mais fut tôt aperçu par des pies inspectant les prés voisins. Sa bande jacassière le poursuivit: coups d'ailes, coups de bec, rien n'y fit, car le fuyard distança bientôt ses poursuivantes et finalement leur échappa.

La pie a plus d'un méfait sur la conscience, elle gobe les œufs des oiseaux terri-coles (perdreux, cailles, alouettes, traquets) et des oiseaux insectivores chanteurs; au printemps elle détruit les couvées du merle, du rouge-queue du pinson et des mésanges; elle s'empare des poussins et des canetons dans les basses-cours; elle attaque, pour-suit et tue les lièvres blessés, lesquels sont achetés à coups de bec.

Cet été un cultivateur a surpris une pie, à peu de distance de sa mai-son, attaquant un lièvre. Celui-ci en fut quitte pour la peur, l'arrivée du paysan mit en fuite l'oiseau pillard.

F. n. x.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1933, N° 1, p. 5.

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE. ⁽¹⁾

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS

Par Dr Léon Pittet.

(SUITE)

A cet effet, le grêbe est un auxiliaire précieux du pêcheur lui-même. Lorsque celui-ci tend ses lignes et ses filets, il capture soit les poissons qui ont le meilleur appétit, soit ceux qui se donnent le plus de mouvement, par conséquent les individus qui se portent le mieux, les plus sains, les plus forts, c. à d. ceux qui sont désignés par la nature pour propager leur espèce. Comment pêche le grêbe et les autres oiseaux qui se nourrissent de poissons? Ils plongent et s'ils ont de la chance, le hasard les conduit sur une troupe d'ablettes ou de poissonnets, qui s'enfuient dans toutes les directions pour sauver leur vie. Qui est pincé? Le poisson qui fuit plus lentement que les autres: c. à d. le difforme, celui qui est affecté d'un parasite, le faible, le malade! Le grêbe contribue donc au relèvement physique de la race par l'élimination des inaptes. Le pêcheur fait justement le contraire. Certes, ce n'est pas un reproche que nous lui adressons. Il doit livrer, sur le marché, des poissons de première qualité. Nous faisons seulement une constatation.

On reproche aussi aux grêbes de dérober les amorces des lignes dormantes. Selon les informations que nous avons puisées à plusieurs sources, il n'a jamais causé de cette façon un tort appréciable. Par contre, il lui arrive, en commettant son larcin, de se prendre lui-même et de mourir d'une mort cruelle.

On l'accuse encore d'infecter certains Cyprins avec la larve d'un ver plat, la *Ligula simplicissima*. C'est en mangeant des poissons malades qu'il s'infecte lui-même. Dans ses intestins, la larve avalée se transforme très rapidement en animal sexué. Ce dernier produit alors des quantités énormes d'œufs qui quittent les intestins du porteur avec ses excréments, pour, en quelques jours, se transformer en larves, nageant à la surface de l'eau. Les poissons les gobent et s'infectent.

Au lac de Neuchâtel, ce sont presque exclusivement les goujons, qui ont une valeur économique très restreinte qui sont infectés.

D'après Hofer (*Die Fischkrankheiten*), la ligulose a rarement causé des dommages importants dans les eaux libres. Elle peut par contre ruiner les étangs d'élevage des pisciculteurs. Dans ce cas ceux-ci doivent être autorisés d'employer tous les moyens pour défendre leurs intérêts gravement menacés.

Malgré ses mauvaises qualités - qui n'en a pas? - le grêbe constitue à nos yeux un anneau indispensable et essentiel de la chaîne biologique de nos lacs. Ceci ne veut pas dire que l'homme doive renoncer à une intervention, en cas de destruction de l'équilibre naturel. Mais, si une réduction du nombre des grêbes devenait inévitable dans certains lacs, elle devrait s'exécuter d'une manière aussi humaine que possible et toujours après avoir entendu les deux parties, pêcheurs et protecteurs de la nature.

A suivre.

(1) Voir: „Ramoau de Sapin" 1933, N°s 1 & 2.

LA BAIE D'AUVERNIER.⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

En étudiant ces cotes l'on constate que les périodes de basses eaux et de hautes eaux se manifestent en toute saison.⁽²⁾ Il n'y a plus d'analogie existante entre les variations anciennes et les variations actuelles, alors que notre lac romand était soumis un régime de ses seuls affluents; c'était un lac jurassien, qui avait un maximum dans la première semaine de mai et un minimum au commencement de Septembre.

Le "Service hydrographique fédéral" a établi les moyennes suivantes:

	<u>Hautes eaux</u>	<u>Basses eaux</u>
1817 - 1873	5 mai	1 Septembre
1883 - 1929	20 juin	20 février
une nouvelle correction donnerait:	25 août	10 mars

Actuellement nous avons un lac alpin ne remplissant plus sa fonction naturelle de régulateur des eaux en période de crue, c. à d. en cas d'inondation possible; il est passé au rôle de réservoir de forces hydrauliques au service d'intérêts privés - non neuchâtelois. - Lors de la fonte des neiges alpines, le lac de Bièvre nous envoie par la Thière de l'eau plus fraîche que celle de notre lac, c'est ce qui explique ces refroidissements subits au mois de mai, nuisibles à la vigne et à la pêche.

S'il on a constaté que depuis 50 ans le rendement moyen des vignobles de Boudry, Auvèrnièr et Pesenx a diminué de 29%. Doit-on supposer que le rétrécissement en étendue de la nappe liquide, provoquant un abaissement de la température moyenne de l'air de 0°,28 C (correspondant à une différence d'altitude dépassant 50 m.), a favorisé l'apparition de gelées printanières tardives? C'est une question non élucidée encore, mais doit-on admettre que cette baisse de la température de l'air explique, partiellement du moins, ce fort recul de la surface cultivée en vignes.⁽³⁾

Moyennes mensuelles établies par M. Sam. de Perrot, pour la période 1906-1913:

<u>Température:</u>	<u>lac.</u>	<u>air.</u>	<u>Température:</u>	<u>lac.</u>	<u>air.</u>
Janvier	+ 5°,5	- 0°,3	Juillet	+ 18°,8	+ 17°,7
février	+ 4°,5	+ 0°,9	Août	+ 19°,7	+ 17°,8
Mars	+ 5°,1	+ 4°,4	Septembre	+ 17°,1	+ 13°,7
Avril	+ 6°,5	+ 8°,2	Octobre	+ 13°,6	+ 9°,6
Mai	+ 11°,2	+ 13°,3	Novembre	+ 9°,8	+ 4°,5
Juin	+ 16°,2	+ 16°,3	Décembre	+ 6°,9	+ 1°,8

Moyenne annuelle: Température lac + 11°,2

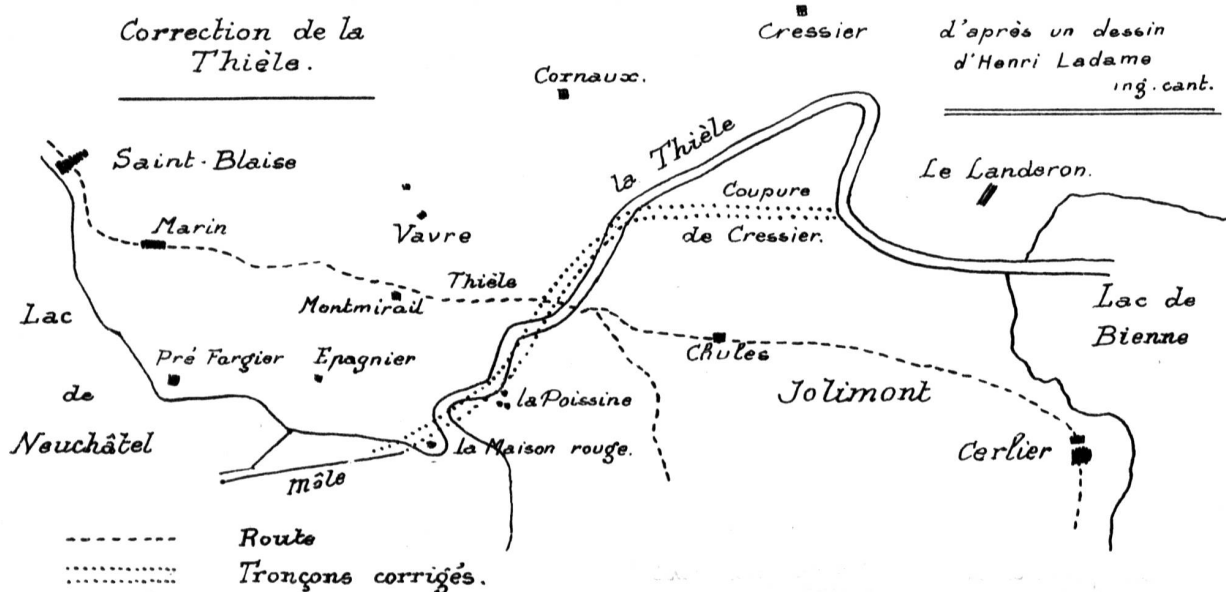
" " " air + 9°,0

Ajoutons que dans une communication faite à la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, le 6 février 1914, M. S. de Perrot a insisté sur le rôle modérateur du lac pour les températures, faisant remarquer qu'à un mètre de profondeur le lac est plus chaud

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1933, N°2, p.13. — (2) à consulter: "La correction des eaux du Jura et le moyen de prévenir les hautes eaux du lac de Neuchâtel" par A. Mérian, 1897. — (3) "Feuille d'avis de Neuchâtel. 1. V. 33: La correction des eaux du Jura et la question thermique," résumé des communications faites par MM. les prof Jaquerod & Spinner, à la séance de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles du 12 mai 1933.

que l'air, toute l'année, sauf du 25 mars au 3 juin.

Le refoulement de la Thièle dans notre lac, suivant La Ricca, ne devait se produire qu'exceptionnellement; or depuis l'achèvement des travaux c'est un brassage presque continu de nos eaux. Ses pêcheurs le savent, ils en pâtissent bien souvent, car la faune ichtyologique ⁽¹⁾ a subi de profondes modifications dues à cette arrivée d'eau froide, dès 1877, arrivant par le canal de Haguenack, des lacs de Thonne et de Brienz passant dans le lac de Bièvre, pour être à un certain moment refoulée dans le lac de Neuchâtel.



La dernière coupure sous le nouveau pont de Thièle a été ouverte au commencement de juillet 1878. La navigation est rétablie entre le lac de Neuchâtel et celui de Bièvre.

Cette eau troublée de l'Air déposait son limon amorphe sur les végétaux des prairies sous-lacustres où vivent les infusoires, les daphnies et les autres animalcules dont se nourrissent les corégones (palées, bondelles); ce dépôt gênait au développement des plantes et à la multiplication du plankton nourricier. — Avant cette période les pêcheurs faisaient des pêches merveilleuses, la bondelle était très abondante, elle se vendait 70 centimes le quarteron de 25 pièces — le client recevait toujours 26 bondelles pour son quarteron. Il est vrai que la maille des bondellières était plus petite que celle des filets actuels, mais l'on prenait des poissons qui se prêtaient mieux à la préparation en friture.

Intercalons ici les notes suivantes:

2 Mars 1867. — « Ces derniers jours la bise a soufflé avec une rare violence, les branches basses des tilleuls et des peupliers de l'Allée du Bied (Colombier) étaient recouvertes de glaçons. La force des vagues était telle que des quantités innombrables de perchettes et autres petits poissons ont été rejetés sur la rive. Les

(1) Voir: « Questions de pisciculture, pêche et navigation » 1890

« Le lac de Neuchâtel: Son passé, son présent, son avenir, au point de vue piscicole » (Bulletin de Pêche et Pisciculture, 30 décembre 1901, par Savoie - Petitpierre.

"habitants d'Ausemier sont venus nombreux les ramasser, ils en remplassaient des geules, certains détachaient, avec une bêche, les poissons ensevelis dans le sable.

"Rameau de Sapin," Avril 1867. — La quantité considérable de neige tombée au mois de janvier, non seulement sur nos montagnes, mais sur toute la plaine suisse, se maintint l'espace de 10 à 12 jours; mais à la fin du même mois elle fondit rapidement sous l'influence du vent du midi et des pluies continues qui durèrent cinq à six jours. — Le niveau des lacs de Neuchâtel, de Bienné et de Morat, déjà très haut, s'éleva à un tel point que la Thièle et la Broie sortirent de leur lit et que tout l'espace compris entre le Yully, les collines de Salmitz, de Chiètres, d'Aarberg et d'Anet se trouva sous l'eau, la route d'Anet à Morat fut impraticable pendant quelques jours et endommagée sur plusieurs points. Les marais du Sanderon, de Cressier et d'Espagnier furent aussi inondés et les bateaux circulent aujourd'hui, au dessus des prairies et des jardins, poursuivant les brochets qui, à ce moment de l'année cherchent les eaux basses pour frayer.

"A Espagnier l'eau arrivait jusqu'au pied des signes qui courrent les pentes de la colline couronnée par cet agréable hameau" (Aug. Bachelin)
Le 1 mai 1867 le lac est à la cote 438.80.

(A consulter: "La correction des eaux du Jura", par E. Desor. — Rameau de Sapin, novembre 1870)
Nous relevons encore dans nos notes personnelles: "A la fin de janvier 1876 le lac est très haut, le bloc erratique de la ^{Y. Ronde} Tigne émerge encore de quelques centimètres. Le chemin du Bas, depuis le coin ouest du mur de la Tigne Ronde aux signes de la Soulvnerie est sous l'eau, les piétons grimpent sur le talus et suivent le pied de la haie pour atteindre l'Allée du Port."

Le "Véritable Messager boiteux de Neuchâtel" pour l'an de grâce 1877, relate: "Mars 1876. Par suite de pluies persistantes le niveau des lacs s'élève considérablement et toute la plaine du Seeland est couverte d'eau."

En 1879, le même almanach dit: "Le résultat de la correction ^{des eaux} du Jura s'est déjà fait sentir d'une façon considérable, de juin à novembre 1877, le lac de Neuchâtel a baissé de 150 cm; en 1878, de janvier à fin juillet, il a baissé encore de 50 cm; les ports de toutes les localités riveraines se dessèchent et la navigation à vapeur aura sans doute une crise fâcheuse à traverser jusqu'au moment où, le canal d'Hagneck achevé, le niveau du lac de Bienné reprendra un niveau moins bas. La mieux value des terrains ne pourra être estimée qu'après l'entier achèvement des travaux."

Puis en 1880, il constate que l'œuvre colossale de la correction des eaux du Jura est loin d'être achevée, à part les travaux à exécuter dans les lacs de Neuchâtel et de Bienné qui sont près d'être terminés, mais que les effets de ces travaux sont risibles sur tout le pourtour de notre lac. Le résultat le plus évident est que les ports de Cudrefin, Chevroux, Port-Alban, Estavayer, Ausemier, Neuchâtel et Saint-Blaise sont mis à sec. Certaines de ces localités se trouvent maintenant à une distance considérable de la rive. Des grèves blanchâtres, parfois d'une grande largeur, lui font un triste et monotone pourtour. — Ce n'est que lorsque le barrage Nidau-Büren sera enlevé, que le niveau normal des eaux pourra être déterminé.



Bloc erratique, près du Creux des Grenouilles

Ci-après quelques renseignements concernant les travaux de cette première correction des eaux du Jura, obligeamment communiqués par M^{ons}. l'ingénieur cantonal (Sept. 1930): Deux grands chantiers avaient été ouverts, l'un sous la direction des cantons supérieurs (Tand, Fribourg, Neuchâtel), l'autre sous la surveillance du gouvernement de Berne. Ses cantons supérieurs étaient chargés de l'exécution des canaux de la Broye et de la Thièle. Commencé en 1878, le plus gros du travail fut achevé en 1878; les travaux de parachèvement durèrent jusqu'en 1883. - Le canton de Berne exécuta les canaux de Hagneck, dès 1868, et de l'Ar en aval de Bienne de 1869 à 1882; ces deux derniers ouvrages ne furent réellement terminés qu'en 1891.

Pour le régime des eaux du lac on peut admettre les périodes suivantes:

- de 1874 à 1882, période des travaux;
- de 1883 à 1888, époque où la sortie du canal de l'Ar à Nidau est complètement libre;
- de 1889 à 1914, époque où la sortie à Nidau est réglée par un barrage.

On peut ajouter que ce barrage de Nidau est depuis plusieurs années dans un tel état de vétusté qu'il n'est plus possible de régler, d'une manière sûre, le débit à Nidau.

Le coût des travaux de correction s'est élevé à 17 400 000 francs, mais la vaste étendue du Grand Morais ⁽¹⁾ et la vallée de la Broye supérieure ont été remises en culture

(1) L'établissement de Witzwill a produit: 1918, 3 500 000 kg de pommes de terre, 200 000 kg de carottes; il subvenait à l'entretien de 1200 pièces de gros et petit bétail. (Feuille d'Avis de Neuchâtel, 31. III. 1922).

1932, 892 000 kg de foin, 2 999 300 kg de pommes de terre, 2 748 000 kg de betteraves sucrières, 600 000 kg de betteraves fourragères, 250 000 kg de carottes, environ 500 000 kg de blé. Permettant l'entretien de 1600 pièces de gros et petit bétail. (Feuille d'Avis de Neuchâtel du 5.V. 33).

QUELQUES NOTES SUR LA FLORE ADVENTICE.

PAR FR. JORDAN.

Tout le quartier à l'est du Port de Neuchâtel jusqu'à la Maladière, a été fondé sur des terrains de remplissage provenant de fanilles, démolitions, décharge publique, mais en grande partie du Crêt Tacconnet ⁽¹⁾ qui fut nivelé de 1877 à 1880 pour permettre l'agrandissement de la gare. Sur ces nouveaux terrains ⁽²⁾ gagnés peu à peu sur le lac, après l'abaissement de son niveau, s'établit une flore rudérale — ansérines, sénecios, morelles, renouées diverses, rarenelles, érucastres, armoises, etc. — ; d'autres plantes adventices s'incitent à augmenter cette flore des terrains vagues, plantes échappées de jardins ou apportées avec des terres. Avant que ne s'y élèvent des maisons, ces terrains furent utilisés pour des manifestations diverses, expositions, fêtes, et peut-être doivent ils aux foirains, de s'être enrichis de quelques plantes transportées avec des fourrages.

Voici une petite liste de plantes intéressantes que j'ai eu l'occasion d'observer:

Lathyrus Aphaca. L. Cresse sans feuilles, juin 1888, sur l'emplacement de l'exposition fédérale d'agriculture de 1887, (à l'endroit de la rue Pontalès actuelle.). En 1889 de beaux exemplaires de Sonchus arvensis. L. laiteron des champs, aux grands capitules jaune doré, ornaient l'enrochement à l'est du Port. — Le Lepidium rudérale. L. Passerage des décombres, que Grenli dans sa flore (édition de 1878) indiquait comme rare en Suisse, (Valais et Vaud), s'est peu à peu avancé vers le nord; je l'avais récolté à Sion en 1884, mais l'ai observé pour la première fois en 1893 à Neuchâtel, près du musée des Beaux-Arts. Cette plante, d'une odeur désagréable, s'est répandue à tel point qu'on peut la rencontrer sur tous nos quais, en particulier le long des bordures de trottoirs. En 1895, au sud du bâtiment académique, l'emplacement actuel de la rue des Beaux-Arts et de l'école de commerce) on pourrait cueillir au milieu de luzernes, le Crepis setosa, Haller. Crépidée hérissée; sur la place de jeux d'alors, entre le jardin Desor et le Rond-Point, fleurissaient quelques trèfles agraires, Trifolium agrarium. L. et le trèfle hybride, Trifolium hybridum. L. ssp. elegans. A. & G. Plus tard dans les mêmes lieux on observait de nombreuses Artemisia arvensis. L. En septembre 1901, j'ai trouvé dans les décombres au sud-est du Crêt l'amarante blanche Amarantus albus. L., originaire de l'Amérique du Nord et naturalisée dans le sud de l'Europe. — Dans l'été de 1904, de nombreuses sariettes, Satureia hortensis. L. avaient envahi le chantier autour de l'église en construction. — Sur les terrains vagues au sud de l'église étaient apparus en juin 1908, le raccaire pyramidal, Vaccaria pyramidata Medikus. et la matricaire adorante, Matricaria suaveolens. (Pirsch) Buchenau. = Matricaria discoidea Dec., originaire de l'Asie orientale et de l'Amérique occidentale; il est à remarquer que l'année précédente un cirque étranger avait occupé cet emplacement. C'était la première fois qu'on voyait cette plante à Neuchâtel; quelques années auparavant on l'avait signalée dans la Suisse orientale, puis en Valais et en Vaud. Depuis lors elle s'est dispersée abondamment le long de nos quais. — Les matériaux caillouteux qui furent dispersés à l'est de l'église, sur un assez grand espace, ne fournissaient pas un terrain favorable à la végétation; la présence de sénecios risqueux Senecio viscosus. L. en compagnie de galéope des champs, Galeopsis Ladanum. L. ssp. angustifolia (Ehrh.) Grandin. et un grand chardon onoporde acanthé, Onopordon

(1) Voir: „Rameau de Sapin“ Le Crêt-Taconnet à Neuchâtel — Sept. Oct. décembre, 1881.

(2) „Rameau de Sapin“ Plan de ces nouveaux terrains, Sept. 1881 p. 35.

Acanthium L., témoignaient de l'acidité de ces lieux. Mais plus près du lac (à l'emplacement actuel du stade et des dernières maisons de la rue du Manège), sur un terrain plus favorable s'était élevée une végétation de prairie, trèfles, graminées, rescas, (*Vicia sativa* L., *Vicia hirsuta* L.), ombellifères, etc. — En septembre 1915 on pouvait récolter des menthes, *Mentha spicata* Hudson. et au pied du mur des bains de la Maladière, la mélisse, *Melissa officinalis* L. — Non loin de là, j'ai rencontré en 1920, à ma surprise, la malachie aquatique *Malachium aquaticum* (L.) Fr. — En juin 1918, une nombreuse colonie de l'épervière cymeuse, *Hieracium cymosum* L. ssp. *sabinum* (Seb. et Maur.) s'épanouissait sur une pelouse du jardin Desor; M^{re} le professeur H. Spinner m'apprit complaisamment que ces épervières étaient éradées du Jardin botanique de l'Université. — Dans sa flore du Jura de 1853, Ch. H. Godet, dit de l'anthriscue commun *Anthriscus vulgaris* Pers., qu'il est disséminé dans le domaine de Bâle à Genève et rare et nul par place. Il citait comme localité, entre autres, le Crêt à Neuchâtel. J'ai pu constater l'existence de cette station encore en 1897 et pendant plusieurs années, mais lorsque le Jardin Desor fut agrandi vers l'est, la malheureuse plante du abandonner ce coin de terre jusqu'alors si hospitalière.

Neuchâtel, 5 février 1933.

F. Jordan.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES. (1)

(SUITE)

1929. — Le 7 janvier 1895, à proximité du Crêt de la Chaille, au Désert (Creux du Van) vers 1420 m. je cueillais deux fleurs d'une gentiane à grande corolle campanulée, mais de couleur blanche.

En 1929, le 2 juin, M. G. Benoit, de Neuchâtel, parcourant ces mêmes parages, trouva trois fleurs de cette gentiane, aux corolles d'un blanc pur représentant la variété albine des fleurs (normalement bleues) de la *Gentiana acaulis* L. ou de la *G. excisa* Presl, signalée dans les pâturages de la Tavane, des Vercières, du haut du Creux-du-Van et du Mont-Bondy. ("Rameau de Sapin" 1919, p. 19: *Gentiana excisa* Presl. à fleurs blanches par D^r E. Robert-Tissot.)

Le 2 juillet 1930, tout en confabulant avec M. G. Inetey, ce dernier nous communiquait, qu'il avait observé à Belserne, aux environs de la Chaix de Fonds, en juillet 1927, 1928 et 1929 des raiponces en épi (*Phytolacca spicata* L.) dont les corolles présentaient toutes les nuances allant du blanc-jaunâtre au bleu. Probablement la variété *coeruleum* G.C., rare dans la région jurassienne.

Le 18 juillet, la Feuille d'Avis de Neuchâtel relatait: "Dans une propriété, à Monruz, un jeune pommier est en pleine floraison".

A suivre.

BLOC ERRATIQUE.

De nombreux glaciers, issus des Alpes, ont couverts autrefois la plaine suisse, traversés le Jura, sans dominer pourtant ses hauts sommets. Cette période géologique dite quaternaire, a laissé des traces aux environs de Colombier, surtout dans la région de Cotendart, de la Prise Roulet et des Ceylards.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1933, N° 1, p. 7.

Au cours de fouilles faites, en 1931, le long de la rue principale du village de très nombreux fragments, plus ou moins volumineux, de ces roches ératiques ont été mis à jour. L'un d'eux, vu sa masse, retint notre attention, et des éclats furent envoyés à M^e le prof. Argand, à Neuchâtel. Voici ce qu'il nous écrivait le 13 février 1932: "J'ai procédé à l'examen des deux éclats d'une roche ératique trouvée à Colombier."

"La roche est un marbre schisteux, impur, passant au calcschiste. Elle est principalement formée de calcite et donne une forte effervescence par traitement aux acides. A l'œil nu ou à la loupe, on y discerne encore du mica blanc. Elle appartient géologiquement parlant, à la série mésozoïque des schistes lustrés (triaso-jurassique). L'âge du spécimen est plus probablement le Jurassique que le Trias, provenant de l'une des vallées latérales au Sud du Rhône valaisan (Alpes Pennines), sans qu'il soit possible de préciser davantage." (signé) Argand.

Une portion de ce bloc a pu être déposée sur la pelouse du Jardin public, grâce à l'amabilité du Conseil communal.

Quelques mois après en creusant le sous-sol, dans une ancienne maison de la Rue basse, on mit à jour un bloc de protogine, plus volumineux que le précédent, sous lequel se trouvaient enfouis la face frontale d'un jeune baridé et quelques os. Réd.

HISTOIRE DE BÊTES. ⁽¹⁾ NOTRE RENARD.

(SUITE ET FIN.)

S'il est quelques jours sans recevoir sa nourriture, il doit chasser rats et souris qui abondent, puis talonné par la faim, il sort s'il n'entend aucun pas, aucun bruit, même en plein jour; assis, il regarde alors curieusement dans la direction du corridor, par où doit arriver la personne qui le nourrit. S'il perçoit des pas, aussitôt il disparaît dans son terrier; pour revenir bientôt et recommencer à regarder dans la direction du corridor sombre.

Bien que cet animal se montre rarement, chaque fois qu'on lui abandonne une proie morte ou un morceau de viande, il ne s'écoule que peu de temps jusqu'à ce que l'appât soit enlevé. Un indice que dans son terrier, le renard est toujours aux aguets.

"Maître Renard" est devenu un "compagnon toléré" personne ne songe plus à le faire déguerpir ou même à le tuer, comme c'était le cas auparavant. A table, lorsque les enfants ne veulent plus manger, ils disent: Nous donnerons ces restes au renard". C'était devenu une véritable sujétion journalière que la préparation de sa ration, puis le pain et le lait coûtent, mais il se rendait utile en débarrassant le local attenant à son terrier des nombreux rats gris qui arrivaient du ruisseau voisin par un canal. Ces désagréables rongeurs avaient disparu. Quatre fois que l'on m'avait apportés, trouvèrent le moyen durant la nuit, de sortir de leur cage, il n'en fut retrouvé aucune trace.

L'endroit dans lequel se tient le renard est situé en pleine rille, aucun de ses côtés n'est adossé à un terrain libre, si ce n'est une rue très fréquentée. Le terrier s'étend profondément sous les fondations de la maison et sous un canal maçonné qui

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1933, N°1 & 2.

suit la rue. La profondeur des fouilles est grande puisque jusqu'à maintenant aucune dépression quelconque n'est visible malgré le passage régulier et répété de camions lourdement chargés.

C'est probablement le bruit et l'ébranlement produits par ces pesants véhicules qui ont poussé le renard à creuser sa retraite aussi bas. Ce n'est point le cas dans la nature.

J'ai décidé de garder cet animal, comme hôte, sa vie durant, surtout parce que je connaissais exactement son âge et que je pourrai, s'il meurt de sa mort naturelle connaître la durée de la vie d'un renard.

Zofingue.

D^r Fischer-Siegmart, H.

[Cette histoire vieille de tantôt cinquante ans, nous avait été envoyée par son auteur, pour le Rameau de Sapin, mais ensuite de circonstances diverses elle ne paraît que tardivement. — *La Réd.*]

HERMANN ZINTGRAFF.

1849 - 1932

Au soir du 31 décembre dernier, s'est éteint à Saint Blaise, âgé de 83 ans, Hermann Zintgraff, ancien pharmacien, collaborateur du Rameau de Sapin, connu par ses travaux dans le domaine de la Préhistoire.

Pendant plus de 50 années, il se consacra passionnément à l'étude de ces sciences, entreprit de nombreuses fouilles dont les résultats furent publiés dans des revues spéciales, citons: Notes archéologiques sur les stations de la Thielle et de Saint-Blaise. — Mémoires sur la Préhistoire. — L'époque de la Tène I, II, III et IV. — Les stations Gallo-romaines d'Arcens (St. Blaise) — Les villas romaines, Aux Trilles, sur St. Blaise.

Il fouilla la station lacustre de St. Blaise, 1882 à 1888, et plus tard, avec l'archéologue feu William Haver, il participa aux recherches faites à la Tène, c'est alors qu'il fit paraître: Ses fouilles de la Station de la Tène (1897 - 1907); durant ces travaux il avait réuni 350 photographies documentaires.

Il publia en outre de nombreuses communications: Stations gauloises et romaines de Thielle — Station du bronze à St Blaise — Notes sur la collection de Guillaume Ritter — En 1927, parut conjointement avec le prof. F. L^s Ritter, de Fribourg: Les ponts romains de Thielle et de la Broye, brochure qu'illustra son collaborateur (nombreux dessins et 2 cartes). H. Zintgraff s'intéressa aux draguages effectués lors de la première correction des eaux du Jura, aux trouvailles des ponts helvètes et romains de Thielle, de Sugiez et de Dorissant sur la Broye, dus aux recherches faites par les regrettés Guillaume Ritter, ingénieur, et Emile Fougaz, instituteur à Marin.

La découverte, par Alexis Dardel - Thozens, de monnaies romaines à l'Anberge du Pont de Thielle, à la Tène, à St Blaise ne le laissa point indifférent.

De son vivant il remit ses notes manuscrites inédites sur "la Station helvète de la Tène" aux Archives de l'Etat de Neuchâtel et fit don de "la Collection Zintgraff" au Musée archéologique de Neuchâtel.

Ce fut un bon citoyen qui honora son village natal par le zèle infatigable, la patience et l'ardeur admirables qu'il prodigua dans ses recherches archéologiques.

Fribourg 14. 2. 1933.

F. L^s Ritter.